



# PRÉFET DU LOIRET

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

## Direction Départementale des Territoires du Loiret Service Eau, Environnement et Forêt

### NOTE DE PRÉSENTATION

Établie au titre de l'article L. 123-19-2 du Code de l'Environnement  
dans le cadre de la mise en œuvre du principe de participation du public défini à l'article 7  
de la charte de l'environnement

**Objet : Dossier de demande de dérogation à l'interdiction de capture, de transport et de réinsertion dans le milieu naturel d'espèces d'oiseau protégés (Outarde canepetière et Blonglios nain)**

**Pièce associée :** Dossier de demande + projet d'arrêté ministériel

#### Contexte :

La demande de dérogation aux interdictions concerne la capture, le transport et la réinsertion dans le milieu naturel d'oiseaux protégés.

Cette demande est déposée par le Centre de soins de Vierzon affilié à l'Union française des centres de sauvegarde de la faune sauvage (UFCS), qui est susceptible de trouver ces oiseaux dans les départements de la région Centre-Val de Loire pour leur apporter des soins avant de les relâcher dans le milieu naturel.

L'*Outarde canepetière* et le *Blonglios nain* sont deux espèces présentes dans l'arrêté du 9 juillet 1999, qui fixe la liste des espèces de vertébrés protégées menacées d'extinction en France et dont l'aire de répartition excède le territoire d'un département..

#### Objectif :

La demande vise à permettre la réalisation de soins aux animaux blessés, à assurer par conséquent leur sauvegarde et leur relâcher dans le milieu naturel.

#### Modalités de consultation :

En application du principe de participation du public défini à l'article L.123-19-2 du Code de l'Environnement, une consultation du public est organisée du 1er juillet au 16 juillet inclus sur ce projet ayant une influence sur l'environnement.

**Vos observations peuvent être envoyées jusqu'au 16 juillet 2020 inclus** à l'adresse suivante :

#### DDT du Cher

Service Environnement et Risques  
6 place de la Pyrotechnie  
CS 20001  
18019 BOURGES CEDEX

ou déposées par voie électronique à l'adresse suivante : [ddt-contribution-environnementale@cher.gouv.fr](mailto:ddt-contribution-environnementale@cher.gouv.fr)

**Début de la consultation : 1er juillet 2020**

**Fin de la consultation : 16 juillet 2020**